



C'est une première : construire deux barrages en travers d'un cours d'eau pour le 'restaurer'. Si cette syntaxe se développe, la confusion pourrait être totale. En effet, le terme « restauration » a été usurpé et biaisé puisqu'il qualifie, depuis la LEMA 2006, une destruction d'ouvrage hydraulique. Pour la Communauté de communes du Sud Territoire la « restauration' consiste à créer deux barrages(1).

Discussion

Si cette volte-face à 180° se généralisait, si le feu rouge signifiait désormais feu vert, il faudrait interpréter les dossiers. Nous n'en avons pas pris connaissance dans cet exemple, ni de la pertinence technique des travaux : nous ne considérons que le volet sémantique de cet article de l'Est Républicain.

- Nous observons que la construction de barrages est devenu un diagnostic contraint par certaines nécessités.
- Nous retenons que l'Agence de l'eau finance la construction de barrages pour 368 500€.

Quand nous dénonçons les paradoxes et les contradictions de l'écologie punitive, il se pourrait que la politique de l'eau soit acculée à réviser ses certitudes pour qu'elle réponde enfin aux enjeux.

(1) Sur le timing serré : La date de péremption au 31 octobre illustre un pur principe préfectoral superfétatoire : la pêche de sauvegarde a sauvegardé toutes les truites (il n'y a donc plus de cheptel dans l'Allaine) d'une part et un simple coup de fil à la pisciculture où les truites sont reproduites et élevées artificiellement, le rempoissonnement peut être programmé d'autre part.

La restauration de l'Allaine débute avec un mois de retard

C'est finalement avec un mois de retard que les travaux de restauration de l'Allaine, dans la traversée du centre de Delle, ont pu commencer à la fin de la semaine dernière. Le chantier reste toutefois toujours sous la menace d'une météo défavorable.

Par **Laurent ARNOLD** – 24 août 2021

Les travaux de restauration de l'Allaine dans le centre-ville de Delle ont commencé la semaine dernière. Le chantier a attiré les curieux dès le premier jour.

On se souvient des images impressionnantes de l'Allaine à la mi-juillet, quand la rivière était sortie de son lit, notamment au centre-ville de Delle. C'est à cette période que devaient

débuter les travaux de restauration de la rivière menée par la communauté de communes du sud Territoire (CCST) dans le cadre de sa compétence de gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (Gemapi).

Création de deux barrages

Un mois plus tard, les travaux ont enfin pu commencer, donnant lieu dès la semaine dernière à une première phase de préparation déjà impressionnante. « Cela a débuté lundi par des prélèvements de différents matériaux dans le cours d'eau afin de réaliser une étude de milieu », débute Jérémie Cuhe, chargé de mission Gemapi à la CCST. La fédération départementale des associations agréées de pêche et de protection du milieu aquatique du Territoire de Belfort (FDAAPMA90) a procédé mercredi à une pêche d'inventaire et de sauvetage.

Et dès vendredi, les travaux ont débuté dans le lit de la rivière avec la construction d'un premier barrage au pied du pont de la rue Saint-Nicolas. Le second a été réalisé juste après le pont de la rue de la 1^{re} -Armée. « Le chantier va ensuite avancer par section, chaque section étant mise hors d'eau durant la durée de l'intervention », explique Jérémie Cuhe.

La difficulté du chantier est qu'il est soumis à tous les aléas climatiques. « Il nous faut en permanence suivre la météo mais aussi les données des stations de mesure des débits et pas seulement sur le secteur de Delle. S'il pleut sur les Rangiers [col suisse au-dessus de Saint-Ursanne : N.D.L.R.], cela aura des effets », poursuit le chargé de mission. « Mais les barrages mis en place sont submersibles. »

Au total, ce sont 750 mètres du lit de l'Allaine qui seront « reconditionnés », comme le résume Jean-Jacques Duprez, vice-président en charge de la Gemapi à la CCST. Les travaux permettront ainsi non seulement de limiter les inondations mais aussi de limiter l'impact en période de sécheresse.

Timing serré

Pour la CCST, le timing est donc très court puisque le chantier devra s'arrêter au 31 octobre afin de permettre la bonne reproduction de la truite. « Pour l'instant, nous avons entamé un premier tronçon », explique Jean-Jacques Duprez. Si la météo est au beau fixe, le second tronçon sera encore fait cette année, la totalité du chantier étant estimé à deux mois. Sinon, il faudra reporter à l'année prochaine.

Pour l'heure, le coût du chantier s'élève à 654 500 euros TTC, dont 368 500 euros de subventions de l'agence